



GUIDE

METHODOLOGIQUE

pour le Travail de **Maturité** de la **Maturité**
Spécialisée,
Orientation Pédagogie (TM-MSOP)

Édition 2023-2024

ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE
MONTHEY



TABLE DES MATIÈRES

1.	Bases juridiques	1
2.	Objectifs et cadre du travail de maturité spécialisée	1
3.	Rôle du répondant ECG, de l'expert et de l'étudiant	2
4.	Déroulement du travail.....	3
5.	Principes d'évaluation	5
5.1	Le TM-MSOP sans partie pratique.....	5
5.1.1	Présentation écrite.....	5
5.1.2	Présentation orale.....	5
5.2	Le TM-MSOP avec partie pratique.....	5
5.2.1	Présentation écrite	5
5.2.2	Présentation orale.....	5
5.3	Note finale	6
5.4	Remédiation	6
6.	Principes de présentation du document écrit final.....	7
6.1	Page de titre.....	7
6.2	Forme du document.....	7
6.3	Table des matières.....	8
6.4	Introduction	8
6.5	Conclusion	8
6.6	Autoévaluation.....	8
6.7	Glossaire	8
6.8	Bibliographie	9
6.9	Annexes	9
6.10	Remerciements	9
6.11	Attestation sur l'honneur	9
7.	Archivage	9

Dans ce texte, les termes masculins désignant des personnes sont utilisés à titre générique.

1. Bases juridiques

Le travail de maturité spécialisée, orientation pédagogie (TM-MSOP) est défini par les *Directives du 15 mai 2018 relatives à l'organisation de la MSOP du canton du Valais (chiffre 9)*.

Seul le travail déposé dans les délais fixés est accepté. Le TM-MSOP comprend un travail écrit de 3'800 mots au minimum et une prestation orale soutenue par une présentation numérique. Le TM-MSOP est envisagé sous l'angle d'un examen et évalué en tant que tel.

L'obtention du titre de maturité spécialisée est subordonnée à la validation des cours, ainsi qu'à la réussite du TM-MSOP (note ≥ 4).

2. Objectifs et cadre du travail de maturité spécialisée

Le TM-MSOP permet de tester la capacité de l'étudiant à traiter un sujet librement choisi, à appliquer de manière appropriée ses connaissances et à porter un regard critique sur ses compétences.

Le travail de maturité spécialisée doit permettre à l'étudiant d'élargir ses compétences d'analyse et de synthèse, d'améliorer l'apprentissage interdisciplinaire, d'établir des stratégies variées pour trouver des solutions aux questions qu'il se pose.

L'étudiant doit être prêt à s'investir, à prendre des initiatives personnelles, à faire preuve de flexibilité et de capacité de communication, à mener une réflexion et une analyse personnelles approfondies.

Le travail de maturité spécialisée porte sur une question de culture générale et/ou sur des domaines relatifs à l'école et à la pédagogie. Les sujets de culture générale seront de préférence liés aux domaines de la santé ou du social. La direction de l'ECCG se réserve le droit de refuser un sujet.

Les sujets des TP de 3^{ème} année ECG ou d'autres travaux de recherche ne peuvent pas être repris dans le cadre du TM-MSOP.

L'étudiant a la possibilité d'enrichir sa recherche théorique par un travail pratique (création artistique, réalisation technique d'un objet ou une représentation, etc.).

Durant la période de rédaction, il est fortement conseillé à l'étudiant de tenir un journal de bord dans lequel il consigne l'ensemble de ses observations et réflexions. Ce journal de bord constitue une référence pour la rédaction de son travail de maturité spécialisée. L'étudiant peut s'y référer dans le cadre de sa soutenance orale.

Deux mois au moins sont prévus pour la rédaction du travail de maturité spécialisée. La partie écrite comprend entre 13 et 15 pages (environ 3'800 mots), sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes.

Exceptionnellement et en accord avec la direction de l'ECCG, le travail de maturité spécialisée peut être le fruit d'une collaboration entre au maximum deux étudiants, pour autant que les objectifs et les attentes du projet puissent être définis de manière individuelle. Le travail sera alors deux fois plus conséquent et la part de chacun des auteurs clairement identifiée et évaluée.

3. Rôle du répondant ECG, de l'expert et de l'étudiant

Chaque travail est suivi par un répondant ECG qui rencontre l'étudiant lors de séances bilatérales (*au maximum, l'étudiant a droit à 4 rencontres avec son répondant, y compris la validation du choix de la problématique et l'évaluation de la version d'essai*). Une rencontre initiale (prise de contact, discussion autour de la problématique, etc.) peut être organisée hors de ces 4 réunions.

Le répondant ECG :

- Valide le thème et la problématique proposés par l'étudiant (spécification et personnalisation) ; s'assure que deux livres de référence et des sources scientifiques sont proposés.
- Offre des conseils et aide l'étudiant à développer des techniques de recherche et d'organisation si l'étudiant en fait explicitement la demande.
- Encourage et soutient l'étudiant tout au long des recherches et de la réalisation du TM-MSOP.
- Évalue, de manière formative, **une seule fois la version d'essai du TM-MSOP**, avec mise en garde en cas de non-respect des objectifs et des exigences.
- Complète et signe les bilans d'entretien.

Le répondant ECG et l'expert :

- Évaluent la version finale écrite du TM-MSOP.
- Évaluent la présentation orale.
- Rédigent l'évaluation finale.

A ce titre, l'expert est en droit de poser toutes les questions qu'il souhaite à l'étudiant.

L'étudiant est considéré comme demandeur d'aide auprès de son répondant. A ce titre il doit :

- Contacter de façon claire son répondant pour solliciter son soutien et bénéficier des rencontres bilatérales.
- Respecter scrupuleusement les délais impartis fixés par son répondant et par l'ECCG.
- Consulter régulièrement sa messagerie professionnelle (adresse électronique de l'école) qui reste le canal de communication officiel avec lui.
- Maîtriser le Guide de TM, le Journal de maturité et le guide APA qui contiennent toutes informations nécessaires et utiles pour réussir son TM.
- Consulter les bilans d'entretien dès leur réception et signifier au répondant si des erreurs ou des manquements apparaissent.

4. Déroulement du travail

L'étudiant devra :

- Apporter des pistes de réponse à une problématique de son choix sur un thème de culture générale et/ou lié à l'école et à la pédagogie.
- Rassembler une documentation variée incluant au moins deux livres de référence, **les blogs ou témoignages en ligne n'étant pas considérés comme de la documentation scientifique.**
- Effectuer au moins une interview valide et pertinente aidant à la résolution du problème.
- Amener une source personnelle en plus de l'interview (questionnaire, grille récapitulative, tableau de résultats, etc.)
- A partir d'une problématique ciblée, formuler précisément le contenu, les objectifs et le plan du travail.
- Proposer diverses pistes de solutions au thème choisi.
- Faire preuve d'esprit critique en osant prendre position dans le cadre de l'analyse.
- Témoigner d'un sens de l'organisation.
- Apprendre à gérer le temps imparti et à respecter les délais imposés.
- Rédiger un texte de manière concise en utilisant correctement la langue écrite.
- Exposer le résultat de ses recherches lors d'une présentation orale.
- Utiliser à bon escient diverses potentialités des outils numériques.

Si l'étudiant choisit un approfondissement par un travail pratique, il devra :

- Etablir une documentation du processus de travail à l'aide d'exemples personnels.
- Résumer les points importants du déroulement du projet.
- Lier la partie théorique à la réalisation pratique.
- Mettre en place des stratégies pertinentes de réalisation.
- Faire en sorte que le résultat reflète le processus de travail.

Il est à noter que les travaux intermédiaires seront corrigés par le répondant uniquement si :

1. Les règles d'orthographe et de syntaxe sont respectées.
2. La forme du travail intermédiaire correspond aux exigences du chapitre 6 du présent document (pages 7 à 9).

Planning général du travail :

Date	Etape	Qui
Août 2023	Présentation du guide de TM-MSOP	Responsable de filière
Durant les cours de projet 2023	Ateliers de formation : problématique ; recherche de documentation ; interview/enquête/sondage ; bibliographie/citations.	Etudiants – enseignants ECG
Avant le 15.9.2023	Recherche de la thématique et attribution des répondants ECG.	Étudiants - répondants ECG
Avant le 1.10.2023	1 ^{ère} rencontre avec le répondant ECG pour approbation de la problématique et de la méthodologie. Obtention des deux livres de référence.	Étudiants – répondants ECG
Octobre à décembre 2023	Recherche et rédaction. 2 ^{ème} et 3 ^{ème} rencontres avec le répondant ECG.	Étudiants – répondants ECG
Avant le 15.12.2023	La 2 ^{ème} rencontre avec le répondant ECG doit avoir eu lieu.	Étudiants – répondants ECG
22.1.2024	Remise de la version d'essai	Étudiants
Avant le 9.2.2024	Bilan formatif et correction de la version d'essai. 3 ^{ème} ou 4 ^{ème} rencontre avec le répondant ECG	Étudiants - répondants ECG
Fin janvier – février 2024	Rédaction du travail définitif	Étudiants
4.3.2024	Remise du TM-MSOP	Étudiants
20.3.2024 et 27.3.2024	Présentation orale du TM-MSOP	Étudiants - répondants ECG - expert
Dès le 29.3.2024	Remise de la note du TM-MSOP et bilan	Répondants ECG
En situation de remédiation		
22.4.2024	Remise de la remédiation écrite	Étudiants
Semaine du 22.4.2024	Présentation orale du TM-MSOP avec remédiation	Étudiants
Avant fin avril 2024	Remise de la note finale du TM-MSOP et bilan	Répondants ECG

Attention :

Il incombe à l'étudiant de prendre rendez-vous avec son répondant en fonction des dates indiquées dans le calendrier. Si les rendez-vous avec les répondants n'ont pas été pris par l'étudiant, ceux-ci sont automatiquement annulés.

5. Principes d'évaluation

Le travail de maturité spécialisée est évalué par le répondant ECG et par un expert.

Le travail écrit et la présentation orale sont évalués sur la base de notes en demi ou en entier. La présentation orale compte pour 1/3 de la note totale.

Pour la remise de la note du TM-MSOP et le bilan du travail **l'étudiant prend rendez-vous avec son répondant ECG**. La grille d'évaluation du TM-MSOP peut être consultée par l'étudiant lors de la remise de la note, mais en aucun cas photographiée, photocopiée ou conservée par ce dernier.

5.1 Le TM-MSOP sans partie pratique

5.1.1 Présentation écrite

Le répondant ECG et le professeur expert évaluent la **présentation écrite (50 points)** du TM-MSOP sur la base des **critères** figurant sur la *grille d'évaluation du travail de maturité (Annexe 1A)*.

5.1.2 Présentation orale

La présentation orale a lieu devant le répondant ECG et l'expert. La durée est fixée à 15 minutes de présentation et 10 minutes de questionnement. Le répondant ECG et le professeur expert évaluent la **présentation orale** du TM-MSOP sur la base des **critères** figurant sur la *grille d'évaluation du travail de maturité (Annexe 1A)*.

La présentation orale nécessite un support numérique. Un apport de matériel illustratif du sujet est possible. L'étudiant ne dispose pas de notes. Seule une fiche A6 avec quelques mots clés peut être utilisée. La technologie tactile à disposition dans l'école sera utilisée.

Seuls sont admis à assister à la soutenance du travail de maturité spécialisée le répondant ECG, l'expert, le directeur de l'ECG, l'inspecteur cantonal, les délégués du Département et de la CDIP.

Pour l'examen oral, une tenue correcte est exigée.

5.2 Le TM-MSOP avec partie pratique

5.2.1 Présentation écrite

Le répondant ECG et le professeur expert évaluent la **présentation écrite (55 points)** du TM-MSOP sur la base des **critères** figurant sur la *grille d'évaluation du travail de maturité avec partie pratique (Annexe 1B)*.

5.2.2 Présentation orale

La présentation orale a lieu devant le répondant ECG et l'expert. La durée est fixée à 15 minutes de présentation et 10 minutes de questionnement. Le répondant ECG et le professeur expert évaluent la **présentation orale** du TM-MSOP sur la base des **critères** figurant sur la *grille d'évaluation du travail de maturité avec partie pratique (Annexe 1B)*.

Seuls sont admis à assister à la soutenance du travail de maturité spécialisée, le répondant ECG, l'expert, le directeur de l'ECG, l'inspecteur cantonal, les délégués du Département et de la CDIP.

Pour l'examen oral, une tenue correcte est exigée.

5.3 Note finale

Le répondant ECG et l'expert attribuent ensemble les points sur la base de la grille d'évaluation (annexe 1A ou 1B). La note finale du travail de maturité spécialisée est calculée sur la base de notes au point ou au demi-point selon la formule :

$$\frac{2 \times \text{la note de l'écrit} + 1 \times \text{la note de l'oral}}{3}$$

L'étudiant doit avoir obtenu au moins la note finale 4.0 au travail de maturité spécialisée pour être autorisé à se présenter aux examens finaux de maturité.

5.4 Remédiation

En cas d'évaluation finale insuffisante (écrit + oral) et en cas de non-présentation du travail de maturité spécialisée, l'étudiant peut remédier à son TM **dans un délai d'un mois**, à compter de la notification de la décision. Il doit pour ce faire prendre en compte les remarques du répondant et de l'expert.

Si remédiation il y a, l'enseignant chargé du suivi du travail peut **octroyer au maximum la note finale de 4.0 au candidat.**

En cas de non-présentation du travail de maturité spécialisée remédié ou si le travail de maturité spécialisée a reçu pour la seconde fois une note insuffisante après remédiation, **l'étudiant ne peut être admis aux examens finaux de maturité spécialisée, ce qui provoque l'échec définitif à la MSOP** (article 11d des Directives du 15 mai 2018).

6. Principes de présentation du document écrit final

Le document final doit tenir compte des principales conventions régissant la présentation et la gestion des travaux scientifiques.

La structure du TM-MSOP doit contenir environ 3'800 mots (13 - 15 pages à partir de l'introduction), sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes et suivre l'ordre et les indications ci-dessous :

- La page de titre
 - La table des matières
 - L'introduction comprenant la motivation, les objectifs, la problématique, la manière de procéder
 - Le corps du travail
 - La conclusion
 - L'autoévaluation
 - Le glossaire (éventuel)
 - La bibliographie
 - La table des illustrations
 - Les annexes
 - Les remerciements
 - L'attestation sur l'honneur
- } Sans pagination

La hiérarchisation des chapitres commence avec l'introduction (chapitre 1).

6.1 Page de titre

Sur la page de titre **figurent obligatoirement** :

- Les prénom et nom complets de l'auteur et le nom du répondant de l'ECG
- Le titre du travail, ciblé et synthétique, sans abréviation
- La question de recherche
- Le nom de l'ECG de Monthey
- L'information : ***Travail de Maturité Spécialisée Orientation Pédagogie***
- Le lieu et la date

Sur la page de titre **figurent éventuellement** :

- Un cadre et/ou une éventuelle illustration en noir/blanc ou en couleur

La page de titre n'est pas paginée ; l'éventuelle illustration n'est pas légendée, mais sa source est indiquée dans la table des illustrations, par une notice bibliographique complète.

6.2 Forme du document

- La mise en page définira des marges de 2,5 cm à droite, à gauche, en haut et en bas.
- L'emploi abusif de polices différentes est à éviter. Cette règle s'applique à l'ensemble du travail.

- La grandeur du corps de texte est généralement de 12. Elle doit correspondre à une taille de police style Arial.
- L'interligne est simple.
- Les titres des chapitres sont **en gras** et non soulignés.
- Le texte doit être justifié et paginé.
- Lorsque des mots ou des expressions sont mis en évidence, on peut avoir recours aux caractères italiques et/ou gras, mais on évitera le soulignement.
- Les notes précisant des compléments d'information sont placées en bas de page, dans une police plus petite.
- Pour les citations et la bibliographie, se référer au document « **Citations et bibliographie, normes de l'APA** » disponible sur le site de l'ECCG de Monthey.

6.3 Table des matières

La table des matières détaillée et automatique :

- Recense tous les titres des sections (ou chapitres) de l'étude.
- Révèle la structure du travail.

Les chapitres et sous-chapitres sont hiérarchisés à l'aide du système numérique international (1, 1.1, 1.1.1...).

6.4 Introduction

L'introduction établit clairement l'état de la question ; elle peut faire mention des travaux antérieurs sur le sujet. Elle comprend trois parties distinctes : le sujet amené et motivé (contexte et motivation personnelle), le sujet posé (problématique, question de recherche) et le sujet divisé (grandes lignes du plan).

6.5 Conclusion

La conclusion récapitule les principaux résultats de la recherche, en marque l'importance et les conséquences. Elle est aussi une ouverture sur d'autres pistes, complémentaires ou contradictoires.

6.6 Autoévaluation

L'autoévaluation ne doit pas être oubliée. Elle fait partie des objectifs fondamentaux d'un travail de maturité.

6.7 Glossaire

Un glossaire peut s'avérer utile si le TM-MSOP traite d'un domaine nécessitant l'usage d'un vocabulaire spécialisé.

6.8 Bibliographie

Une liste doit répertorier tous les documents utilisés par l'auteur d'une étude scientifique, qu'il s'agisse de sources orales, d'ouvrages, d'articles, de documents sonores, audiovisuels, graphiques ou autres, que ceux-ci aient été trouvés en bibliothèque, dans la presse écrite, à la télévision, sur le web ou ailleurs. Se référer au document « **Citations et bibliographie, normes de l'APA** » disponible sur le site de l'ECCG de Monthey.

6.9 Annexes

Des textes complémentaires ou d'autres documents peuvent être annexés au TM-MSOP, si nécessaire.

6.10 Remerciements

Les remerciements adressés figurent sur une page réservée à cet effet, à la fin du travail.

6.11 Attestation sur l'honneur

L'étudiant certifie que son travail a été réalisé conformément aux conditions figurant dans le Guide méthodologique de l'ECG et qu'il est dès lors conscient que le plagiat et la fraude débouchent sur une remédiation, voire un échec au TM-MSOP.

Cette attestation (Annexe 2) doit être incluse dans le travail original.

7. Archivage

Au moment de remettre la version définitive, l'auteur du TM-MSOP fournit **une copie informatique sous forme de fichier PDF envoyé par mail au répondant ECG** et si le répondant le lui demande explicitement une ou deux copies « papier ».

Annexe 1A Grille d'évaluation du TM-MSOP sans partie pratique

Présentation écrite **../50 PTS**

<i>Au niveau de la forme</i>	Nombre de points maximum	Nombre de points obtenus
Respect de la longueur du travail, environ 3'800 mots (13 à 15 pages, sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes)	3	
Respect des normes d'écriture ECG (références, citations, bibliographie, etc.), cf. chapitre 6 du guide méthodologique	4	
Respect des règles d'écriture française (syntaxe, orthographe, sémantique, structuration du texte,...)	8	
<i>Au niveau du contenu</i>	Nombre de points maximum	Nombre de points obtenus
Pertinence et clarté de la problématique	2	
Choix des méthodes de travail et de la procédure	2	
Recherche et élaboration de la problématique	5	
Utilisation judicieuse des sources d'information	7	
Fidélité à la problématique et esquisse de réponses	5	
Développement d'une argumentation logique et différenciée	10	
Capacité d'esprit critique et capacité d'autoévaluation	4	

Note de la présentation écrite :

50-47.5	47-42.5	42-37.5	37-32.5	32-27.5	27-22.5	22-17.5	17-12.5	12-7.5	5-2.5
6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5

Présentation orale **...../30 PTS**

	Nombre de points maximum	Nombre de points obtenus
Fidélité au contenu	5	
Qualité de la communication (verbale – non verbale)	5	
Qualité de l'argumentation	8	
Capacité à répondre aux questions	6	
Utilisation des médias	3	
Gestion du temps	3	

Note de la présentation orale :

30-28.5	28-25.5	25-22.5	22-19.5	19-16.5	16-13.5	13-11.5	11-8.5	8-5.5	5-2.5
6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5

Note finale du travail (arrondi au point ou au demi-point) :

2 x écrit + 1 x oral :

3

Annexe 1B Grille d'évaluation du TM-MSOP avec partie pratique

Présentation écrite	/55 PTS	
<i>Au niveau de la forme</i>	Nombre de points maximum	Nombre de points obtenus	
Respect de la longueur du travail, environ 2500 mots (12 à 15 pages, sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes)	2		
Respect des normes d'écriture ECG (références, citations, bibliographie, etc.), cf. chapitre 6 du guide méthodologique	3		
Respect des règles d'écriture française (syntaxe, orthographe, sémantique, structuration du texte,...)	6		
<i>Au niveau du contenu</i>	Nombre de points maximum	Nombre de points obtenus	
Pertinence et clarté de la problématique, choix des méthodes de travail et de la procédure	2		
Recherche et élaboration de la problématique, développement d'une argumentation logique et différenciée	10		
Mise en place de la documentation du processus de travail à l'aide d'exemples personnels	3		
Utilisation judicieuse des sources d'information	3		
Fidélité à la problématique et esquisse de réponses	3		
Capacité d'esprit critique et capacité d'autoévaluation	3		
<i>Au niveau de la partie pratique</i>	Nombre de points maximum	Nombre de points obtenus	
Expression artistique ou valeur du projet	7		
Technique : justesse, choix des matériaux ou des stratégies, réalisation et finition ou évaluation des résultats	8		
Lien entre la partie théorique et la réalisation pratique	3		
Originalité	2		

Note de la présentation écrite :

55-52.5	52-47	46.5-41.5	41-36	35.5-30.5	30-25	24.5-19.5	19-14	13.5-8.5	8-3
6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5

Présentation orale

...../25 PTS

	Nombre de points maximum	Nombre de points obtenus
Qualité de l'argumentation : cohérence entre théorie et pratique	9	
Qualité de la communication (verbale – non verbale)	5	
Capacité à répondre aux questions	6	
Utilisation des médias	2	
Gestion du temps	3	

Note de la présentation orale :

25-24	23.5 –21.5	21-19	18.5-16.5	16-14	13.5-11.5	11-9	8.5-6.5	6-4	3.5-1.5
6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5

Note finale du travail (arrondi au point ou au demi-point) :

2 x écrit + 1 x oral :

3

Annexe 2

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Classe :

Je certifie sur l'honneur que le travail intitulé

a été réalisé conformément aux conditions figurant dans le Guide méthodologique de l'ECG Monthey. Je suis conscient(e) que le plagiat et la fraude débouchent sur une remédiation, voire un échec au TM-MSOP.

Lieu, date et signature :